

## Publications économiques et financières



### Conjoncture financière

Décembre 2023

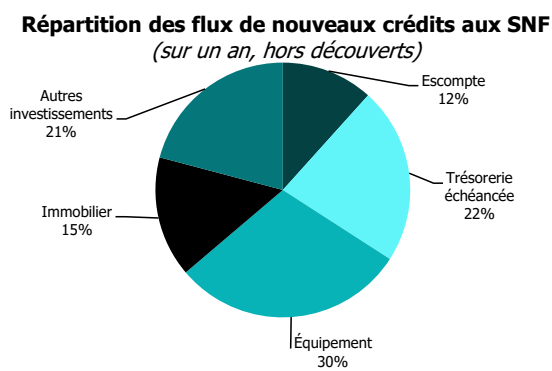
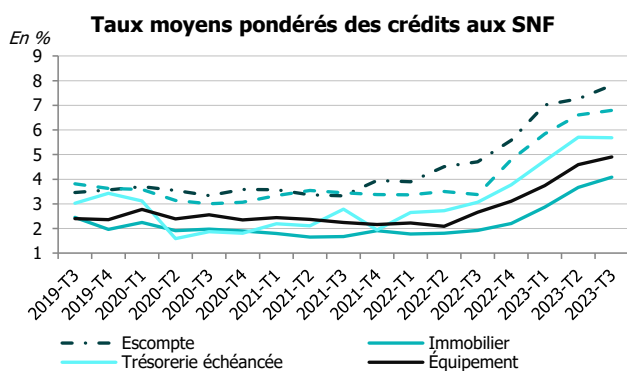
# TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

AU 3<sup>e</sup> TRIMESTRE 2023

LA HAUSSE DU CÔÛT DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES S'ATTENUÉ

- Après avoir atteint un point haut au trimestre précédent, le taux moyen des **crédits de trésorerie échéancée** se stabilise à 5,69 % au 3<sup>e</sup> trimestre 2023 (-2 pdb sur trois mois). En revanche, le taux moyen progresse significativement en France entière (+68 pdb à 4,59 %) et en Polynésie française (+55 pdb à 4,12 %) entraînant une réduction de l'écart avec la Nouvelle-Calédonie.
- Le taux moyen des **crédits d'équipement** (4,91 %) continue de croître, mais dans une moindre ampleur qu'au trimestre précédent (+32 pdb sur trois mois, contre +85 pdb au 2<sup>e</sup> trimestre). L'écart diminue avec la France entière (54 pdb) pour laquelle le taux moyen progresse plus rapidement (+43 pdb) pour atteindre à 4,37 %.
- La hausse du taux moyen des **découverts** ralentit également pour s'établir à 6,80 % (+19 pdb sur le trimestre, après +77 pdb au trimestre précédent).
- Le taux moyen des **crédits immobiliers** (4,09 %) poursuit sa hausse sur le 3<sup>e</sup> trimestre 2023 mais celle-ci ralentit également (+42 pdb sur trois mois après +80 pdb au 2<sup>e</sup> trimestre 2023). Le taux de la France entière augmente également (+47 pdb sur 3 mois à 3,84 %) tandis qu'il se stabilise en Polynésie française. La durée moyenne de ce type de prêts s'élève à 19 ans en Nouvelle-Calédonie.

## CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN NOUVELLE-CALÉDONIE

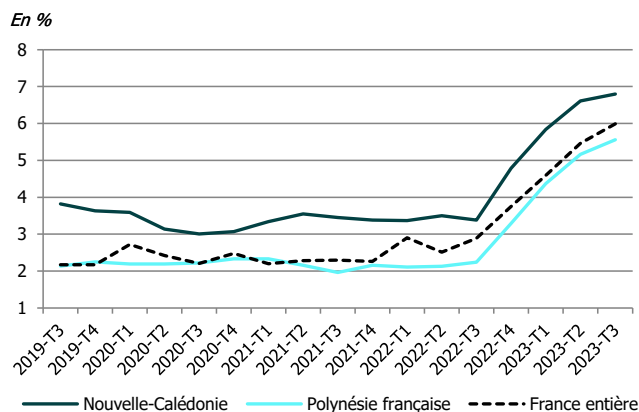


Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) au T3 2023		Taux moyen pondéré (en %) au T2 2023		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière
Découverts	6,80	5,99	6,61	5,46	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	5,69	4,59	5,71	3,91	66	27	55	15	6,95	3,60
Équipement	4,91	4,37	4,59	3,94	131	113	83	72	5,62	4,20
Immobilier	4,09	3,84	3,67	3,37	227	190	97	89	-	-

Sources : RUBA, IEOM, Banque de France

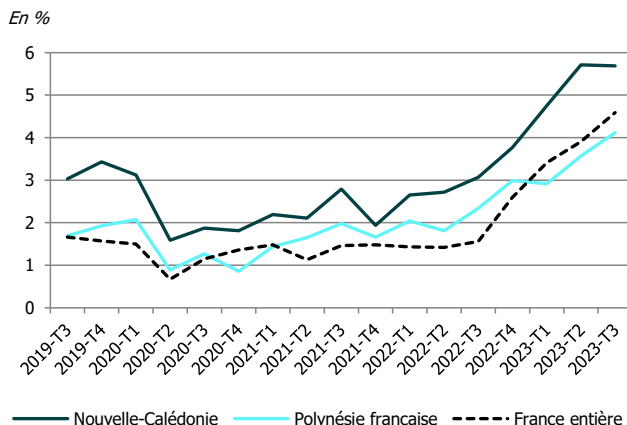
# ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE

## Découverts



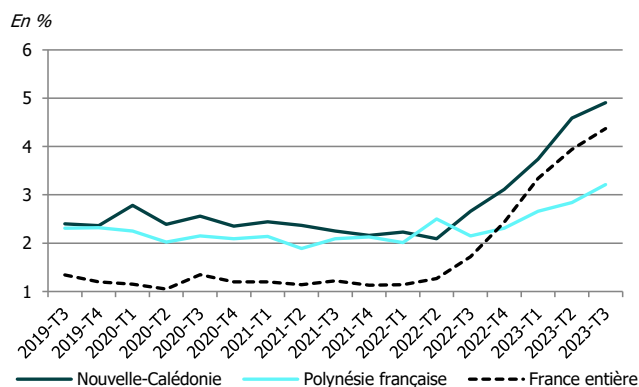
Sources : RUBA, IEOM, Banque de France

## Trésorerie échancée



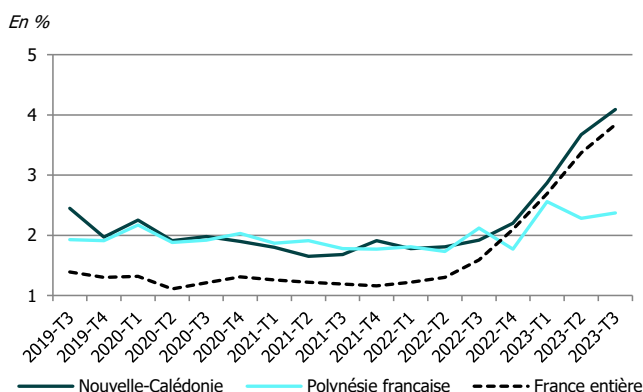
Sources : RUBA, IEOM, Banque de France

## Équipement



Sources : RUBA, IEOM, Banque de France

## Immobilier



Sources : RUBA, IEOM, Banque de France

## MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements de crédit et des sociétés financières ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. **Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse.** La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables. Elle se base sur environ 6 000 déclarations pour le 3<sup>e</sup> trimestre 2023.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. Les taux moyens publiés, de même que la durée moyenne, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « Autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.